

Réf: Dossier 388118

Avis de constitution

SOCIETE « TRANSGO »

Siège Abidjan Cocody Deux-Plateaux, Lot 170, Ilot
16, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 13/03/2025 reçus par Me COULIBALY K. Edith-Sylviane,, et enregistrés au CEPICI le 25/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSGO »

Objet : Proposition de services de transport routier, de marchandises, de logistique et de personnes
Prestations diverses

La participation de la Société par tous les moyens à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie d'achat, de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou associations en participation ;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, annexes, connexes ou complémentaires pouvant favoriser sa réalisation ou son extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Deux-Plateaux, Lot 170, Ilot 16, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) M GUARY JEAN MARC HONORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09530 du 10/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55632/GTCA/RC/2025 du 10/09/2025

